

Richelieu CityZen
(le « Fonds »)

Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français

ANNONCE DU 21 JUIN 2027

INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Faisant suite à l'annonce datée du 21 juin 2024, les porteurs de parts sont également informés que :

- Le FCP Richelieu Family (le « Fonds absorbant ») n'est pas approuvé par la FINMA en Suisse. Il s'adresse uniquement à des investisseurs qualifiés.
- Les porteurs de parts peuvent demander gratuitement le rachat de leurs parts dans un délai de 30 jours.
- CACEIS (Switzerland) SA est le représentant en Suisse du Fonds absorbant.
- CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse est le service de paiement en Suisse du Fonds absorbant.

Le prospectus, le règlement, les documents d'informations clés, ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du représentant du Fonds en Suisse.

Nyon, le 27 juin 2024

Représentant en Suisse

CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, 1260 Nyon

Service de paiement en Suisse

CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, 1260 Nyon